

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 OCTOBRE 2016

Représentants de la Ville de Metz, collectivité fondatrice de l'EPCC (votants)

Monsieur Dominique GROS, membre de droit	Pouvoir à Monsieur LEKADIR
Madame Margaud ANTOINE FABRY, titulaire Madame Nathalie DE OLIVEIRA, suppléante	PRÉSENTE
Monsieur Hacène LEKADIR, titulaire - Président Monsieur Philippe CASIN, suppléant	PRÉSENT
Madame Marylin MOLINET, titulaire Madame Danièle BORI, suppléante	PRÉSENTE
Madame Patricia SALUSTI, titulaire Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, suppléant	EXCUSÉE
Monsieur William SCHUMAN, titulaire Monsieur Raphaël PITTI, suppléant	EXCUSÉ
Madame Martine NICOLAS, titulaire Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, suppléante	Pouvoir à xx
Madame Bérangère THOMAS, titulaire Madame Françoise GROLET, suppléante	EXCUSÉE

Représentants de la Région Grand Est, collectivité fondatrice de l'EPCC (votants)

Monsieur Thierry GOURLOT, titulaire Madame Stéphanie CONIGLIO, suppléante	PRÉSENT
Monsieur Jean-Pierre LIOUVILLE, titulaire Monsieur Bertrand MASSON, suppléant	EXCUSÉ
Monsieur Pascal MANGIN, titulaire Monsieur Jackie HELGOTT, suppléant	PRÉSENT
Monsieur Patrick THIL, titulaire Monsieur Khalifé KHALIFÉ, suppléant	PRÉSENT

Représentants du syndicat mixte Orchestre National de Lorraine (votants)

Madame Françoise FERRARO, titulaire Madame Mireille GAZIN, suppléante	PRÉSENTE
--	----------

Personnalités qualifiées nationales et/ou transfrontalières (votants)

Monsieur Laurent BAYLE, titulaire – Vice-Président PRÉSENT
Madame Monique RUDOLF, suppléante

N.N., titulaire
Monsieur Reiner MARCOWITZ, suppléant EXCUSÉ

N.N., titulaire
Monsieur Claude VILLEROY DE GALHAU, suppléant EXCUSÉ

Personnalités qualifiées locales (votants)

Monsieur Jean-Luc BOHL, titulaire PRÉSENT
Madame Marie-Louise THEVENON, suppléante

Madame Isabelle CHAIGNE, titulaire PRÉSENTE
Monsieur Serge BASSO DE MARCH, suppléant

Représentants du personnel élus de l'EPCC (votants)

Monsieur Joseph ANDRÉ, titulaire PRÉSENT
Monsieur Frédéric JOUAVILLE, suppléant

Madame Myriama IDIR, titulaire PRÉSENTE
N.N., suppléante

Représentants de la DRAC Grand Est (invités)

Monsieur Charles DESSERTY EXCUSÉ
Madame Florence FORIN EXCUSÉE

Directrice (voix consultative)

Claire GUILLEMAIN PRÉSENTE

Etaient présents auprès des élus titulaires ou suppléants :

Monsieur Christian SCHNELL, Ville de Metz
Madame Angélique ENGINGER, Région Grand Est

Etaient également présents au titre de leur fonction au sein de l'EPCC

Zériga LAARABA

14 membres votants du Conseil d'administration sur 19 étant présents ou représentés, le quorum est atteint pour tenir la séance.

Le Président ouvre la séance à 16h.

1 – Approbation du compte rendu du C.A. du 22/06/2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 – Affaires générales

- Point d'information sur le Comité des partenaires publics du 16/09/2016

Le Président et la Directrice générale font un rapide compte rendu de la réunion du comité des partenaires publics qui s'est tenue le 16/09/2016 en présence d'Hacène LEKADIR, de Patrick THIL, de Charles DESSERVY, des services de la Ville de Metz et de la Région Grand Est et du Comité de direction de l'ONL et de l'EPCC Metz en Scènes.

Claire GUILLEMAIN rappelle les axes pluriannuels du projet de cité musicale ainsi qu'une projection financière à trois ans des structures qui la compose.

Au cours de cette réunion, a été abordée la question du nécessaire développement des financements des deux établissements. Le Président a pointé plus particulièrement la nécessité de réévaluer notamment les financements publics de l'ONL au moins à hauteur de 300 000 euros par an pour garantir d'assurer ses besoins. Une démarche active de la Cité musicale devra également se faire pour trouver des financements propres (développement de la billetterie et des partenariats privés).

Le Comité des partenaires publics se réunira à une fréquence trimestrielle.

- Présentation du projet DEMOS (point d'information)

Laurent BAYLE, Directeur général du philharmonique de Paris présente ce projet qui est un dispositif d'éducation musicale et orchestral à dimension sociale.

Il concernera à Metz et en Moselle Est, 120 enfants de 7 à 12 ans répartis par groupes de 15 dans différents centres sociaux implantés dans des quartiers « prioritaires » (politique de la Ville).

L'opérateur principal du projet est l'Orchestre national de Lorraine mais il s'inscrit dans le cadre de la cité musicale avec une implication de Metz en Scènes.

Une convention a été signée entre l'ONL et la Philharmonie de Paris le 7 octobre dernier à la Maison de l'Orchestre engageant les partenaires pour les 3 prochaines années. Plusieurs partenaires ont déjà confirmé leur implication dans le projet : la Ville de Metz, la CAF Moselle, Madame Aurélie FILIPPETTI dans le cadre de sa réserve parlementaire. Le département de la Moselle, ayant manifesté son vif intérêt, est en attente de confirmation

La Région Grand Est ne s'est pas encore engagée fermement mais Patrick THIL précise que ce projet est essentiel pour la Région.

Laurent BAYLE précise que ce projet a été lancé à Paris en 2010 et a été progressivement étendu à d'autres territoires. DEMOS Moselle-Est fait partie des trois premiers projets signés dans le cadre de cette expansion sur l'ensemble du territoire national.

Hacène LEKADIR précise que la mise en place du projet DEMOS est possible grâce à l'engagement de 4 centres sociaux en Moselle Est et de 5 structures sociales à Metz (Patrotte, Borny, Bellecroix, Pioche).

Une rencontre entre Patrick TOFFIN et l'ensemble des musiciens de l'orchestre a eu lieu pour expliciter le projet et son intérêt.

Hacène LEKADIR précise que le plus gros poste budgétaire du projet concerne la rémunération des musiciens et du médiateur qui sera recruté à cet effet.

Pour information, Laurent BAYLE indique qu'à la fin du projet DEMOS, la moitié au moins des enfants ayant participé s'inscrivent dans des conservatoires.

Pour participer au projet, il n'est pas nécessaire d'être musicien. Les professionnels intervenant dans les conservatoires sont aussi des atouts.

Patrick THIL se félicite de la tenue d'un tel projet qui doit nourrir le conservatoire et former le public de demain.

Jean Luc BOHL a rencontré le nouveau directeur du conservatoire à rayonnement régional qui vient juste de prendre son poste. Il insiste sur l'intérêt des structures à travailler ensemble. Le président précise l'importance d'un partenariat à construire pour trouver des passerelles aux enfants vers le conservatoire après les trois ans du projet Demos.

L'intégration de l'opéra dans ce projet serait également une perspective intéressante.

Ce dispositif doit être conforté par des financements supplémentaires s'il y a élargissement à d'autres partenaires culturels.

- **Présentation du dispositif VIGIPIRATE (point d'information)**

Un document de présentation des consignes VIGIPIRATE élaboré par le Ministère de la culture a été remis aux participants.

Joseph ANDRE intervient en sa qualité de directeur technique et responsable de la sécurité à Metz en Scènes. Il précise que l'ensemble du personnel a été sensibilisé au cours d'une rencontre qui a eu lieu le 16/09/2016. De plus, Claire GUILLEMAIN et Joseph ANDRE ont rencontré le sous-préfet sur la question de la sécurité le 22/09/2016 dans le cadre d'une réunion rassemblant les services de la Préfecture, les services de la Ville de Metz, les services de la Police et Metz en Scènes.

Depuis les nouveaux attentats du 14 juillet, des mesures de renforcement de la sécurité au sein des locaux de Metz en Scènes ont été prises :

- Contrôle de l'accueil du public (filtrage, détection de matériaux par l'acquisition de portiques, de raquettes...)
- Procédures internes renforcées,
- Exercices d'évacuation,
- Plus de communication en interne : consignes, modes opératoires,
- Renforcement de la communication externe vis-à-vis du public

Lors de la rencontre du 22/09/2016, Monsieur BOSS, Sous-préfet, a estimé qu'il était difficile de faire beaucoup plus. Il a précisé que Metz en Scènes serait prioritaire pour bénéficier d'un Audit via la préfecture.

Les positions peuvent être partagés sur l'installation de portiques de sécurité : leur efficacité peut être contestée, ils peuvent s'avérer anxiogènes ou pour d'autre avoir un effet rassurant pour le public et peuvent ralentir l'entrée. Les points de vue peuvent également être partagés sur les recommandations : s'agit il d'obligations ou de préconisations.

Claire GUILLEMAIN rappelle qu'en tant que Directrice, elle engage sa responsabilité et souhaite donc prendre toutes les mesures nécessaires.

Laurent BAYLE explique pour sa part qu'un établissement se doit de connaître les règles de sécurité. On ne peut donc porter d'appréciation sur une obligation. A la Philharmonie de Paris, les coûts de sécurité ont augmenté d'un million d'euros en 2016. Il détaille les moyens mis en œuvre (portiques et raquettes, filtrages y compris à l'entrée administrative et entrée des artistes...).

Le président rappelle son extrême prudence quant à ce type de dispositif et alerte sur la nécessité de ne pas transformer l'Arsenal en forteresse avec des risques de queues qui peuvent se former à l'entrée. Il invite les équipes de l'Arsenal à rester très attentif à l'installation de ces portiques qui doit se faire sur un format léger et non trop contraignant afin de rassurer le public sans donner le sentiment d'un lieu difficilement accessible.

Concernant l'installation de portiques et les craintes d'allongement des files d'attente, Claire GUILLEMAIN et Joseph ANDRÉ précisent que cela va au contraire fluidifier les files d'attente à l'entrée et que le temps passé à fouiller les sacs est beaucoup plus lent. Laurent BAYLE confirme que les portiques peuvent être réglés pour permettre de détecter certains métaux mais pas tous. Ainsi les files d'attentes sont moins longues.

3 - Affaires administratives et financières

L'article 9 des statuts de Metz en Scènes modifié par arrêté préfectoral 2016/335 prévoit dans son alinéa 4 que le conseil d'administration délibère sur toutes créations, transformations et suppressions d'emplois permanents.

- Délibération sur la transformation d'un poste de maintenance (génie climatique) en poste de responsable de sécurité

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de transformer le poste d'agent de maintenance (génie climatique) en poste de responsable de sécurité à compter du 15 octobre 2016.

En effet, Metz en Scènes souhaite profiter du départ de Monsieur Claude CARDOSO pour réaliser cette transformation.

Pour mémoire, en décembre 2015, Claude PERROUSE, agent de maîtrise en charge de la sécurité partait en retraite. Ce départ a été compensé par de la sous-traitance supplémentaire. Or, il a été constaté après quelques mois de fonctionnement les limites de cette sous-traitance en terme de responsabilité. Une société prestataire ne peut en effet être juge et partie. De plus, la société prestataire ne peut couvrir l'ensemble des missions liées à la sécurité (formation interne des personnels, contrôle sur site, représentation de l'employeur lors des manifestations, appui du directeur technique sur toutes les questions de sureté/Vigipirate...).

Enfin, le contexte actuel de grande vigilance à apporter aux questions de sécurité renforce la nécessité d'une personne permanente au sein de Metz en Scènes.

Le poste de responsable de sécurité sera un poste de cadre, classé en groupe 4 de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Nombre de votants : 14

Pour : 14

- **Délibération transformation du poste de délégué artistique en poste de responsable de projets numériques**

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de transformer un poste de délégué artistique (poste occupé par Nicolas TOCHET pour le Pôle de musiques actuelles) en poste de responsable de projets numériques à compter du 1^{er} novembre 2016.

Cette transformation s'inscrit dans le cadre du projet de cité musicale et des évolutions constatées dans le domaine des pratiques culturelles des publics.

Metz en Scènes affirme la volonté, non seulement de développer la communication numérique, mais aussi et d'une façon plus large, de développer des projets numériques autour notamment de la médiation et de la fidélisation des publics.

Le poste de responsable de projets numériques sera un poste de cadre, classé en groupe 4 de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Nombre de votants : 14

Pour : 14

4 - Divers

Claire GUILLEMAIN rappelle aux administrateurs que deux postes sont vacants au sein du collège des personnalités qualifiées. Elle souhaiterait proposer au conseil d'administration deux personnalités :

Madame Jacqueline SCHNEIDER - Directrice du secteur de Metz - BPLC

Monsieur Jean Dominique MARCO - Directeur du festival MUSICA - Strasbourg

Le Président rappelle que, conformément aux statuts, c'est à la Ville et à la Région de faire ces propositions concernant les personnalités qualifiées. Il suggère donc que la ville et la région se rapprochent pour envoyer un courrier de confirmation de ces candidatures au maire de Metz et au Président de la Région Grand Est.

Hacène LEKADIR rappelle à l'ensemble des élus qu'à l'issue du Conseil, le Maire de Metz remettra à Monsieur Bernard FAIVRE D'ARCIER la médaille de la Ville. Cette réception se tient à l'Hôtel de Ville. Le Président rappelle l'engagement de Bernard FAIVRE D'ARCIER durant plusieurs années et remercie chaleureusement son travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.